

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

CLUB INFORMATIQUE PÉNITENTIAIRE
Association reconnue d'intérêt général
E-mail : clip@assoclip.fr / Site : assoclip.fr
12/14 rue Charles Fourier – 75013 Paris
Tél. : 01 45 65 45 31

Page volontairement blanche

Sommaire

Introduction	1
Remerciements	3
Fonctionnement et organisation	5
1. Organisation générale	5
2. Instances	5
2.1. Assemblée Générale	5
2.2. Conseil d'Administration	5
2.3. Siège	6
2.4. Délégations régionales	6
2.5. Conseil des délégués régionaux	7
Bilan national de l'activité	9
1. Actions de formation en milieu fermé	9
1.1. Bilan qualitatif	9
1.2. Bilan quantitatif	10
1.3. Validation des acquis	14
Validation des acquis en bureautique	15
B2i (Brevet Informatique et Internet)	15
2. Actions en milieu ouvert	16
2.1. Bilan qualitatif	16
2.2. Bilan quantitatif	17
3. Formation des formateurs	17
3.1. Formation initiale	17
3.2. Formation continue	18
3.3. Orientation 2020	18
4. Conditions de la formation	19
4.1. Méthodes pédagogiques	19
4.2. Développements pédagogiques	19
5. Journées nationales	20
6. Commissions	20
6.1. Commission pédagogique	20
6.2. Commission éditoriale du site Internet	20
6.3. Commission supports de communication	20
6.4. Commission indicateurs	20
7. Communication interne et externe	20
7.1. Communication interne	20
7.2. Communication externe	21
8. Recrutement des bénévoles	21

Introduction

Même s'il n'en constitue pas l'élément le plus important, le changement de présidence du CLIP aura permis de tester la capacité de l'association à évoluer sans heurts. Je remercie ici Hervé Romieux qui a facilité cette transition tout en continuant à assumer un rôle essentiel au CLIP. La politique du CLIP est confirmée. Nous avons beaucoup d'atouts qu'il nous faut mettre en œuvre pour continuer à progresser.

➤ **Convention D.A.P (nouveaux indicateurs)**

L'année 2019 nous aura permis de conforter notre partenariat avec l'Administration Pénitentiaire. Celui-ci, concernant 2020/2022, sera ratifié d'ici les prochaines semaines, tous les points pouvant faire l'objet d'améliorations ayant été actés. En particulier, la mise en place de nouveaux indicateurs, nous permettra, à partir de 2020 d'améliorer nos connaissances sur les besoins réels des personnes détenues et de mieux suivre leur progression.

➤ **Recrutement**

L'essentiel de ce qui fait notre raison d'être, la formation des personnes détenues, s'exprime à travers les bons indicateurs recueillis en 2019, qui attestent, non d'une croissance, mais du maintien de nos activités. Le recrutement de nouveaux bénévoles est effectué de façon continue, nous ne pouvons que nous en féliciter. Malgré tout, les lieux de recrutements sont très disparates et ne sont pas toujours en adéquation avec nos besoins. Sur les 67 nouveaux recrutements de 2019, 60 % sont des femmes cette évolution correspond à un changement notable pour le CLIP.

➤ **Stages AIDE**

Les étudiants auront cette année, pleinement contribué aux activités du CLIP au travers des stages AIDE et comme bénévoles en cours d'année. Ce ne sont pas moins de 21 stages AIDE qui auront eu lieu cet été et, tout au long de l'année, s'ajoutent 39 étudiants bénévoles qui ont complété les équipes en place.

➤ **Services civiques**

Dans la première partie de l'année, les services civiques ont pleinement rempli leur rôle alors que dans la seconde partie, l'absence de recrutement n'aura pas permis de répondre à nos besoins.

➤ **Journées nationales**

Les journées nationales, l'Assemblée Générale de printemps et la journée d'automne, auront été autant d'occasions de se retrouver nombreux avec, comme point d'orgue de la journée nationale, la projection d'un film sur un procès aux assises, commenté par le président de la cour d'assise lui-même, Jean-Marie Fayol-Noireterre. Lors de la journée d'automne, la participation d'une avocate au pénal, Céline Le Goff avec comme sujet, « les institutions face à la violence faite aux femmes », a rencontré un franc succès. Ces deux journées auront été très riches en informations partagées, journées toujours perçues comme trop courtes tant les questions sont nombreuses.

➤ **Mécénat de compétence ATOS**

Un mécénat de compétence s'est terminé avec ATOS qui se montre intéressé pour poursuivre la collaboration sur 2020.

➤ **Formations**

Comparativement aux années précédentes, et conformément aux souhaits exprimés ces dernières années par le CLIP, le nombre de Clipiens ayant suivi une formation aura doublé entre 2017 et 2019 passant de 45 à 90, un vrai succès. Les formations réalisées en région RAA et Sud-Ouest) ont également été très suivies, Il semble nécessaire de continuer d'assurer des formations décentralisées.

La mise en place des nouveaux indicateurs dès 2020, nous a amené à changer les objectifs peu réalistes de formation de 80 % des nouveaux Clipiens, pour une cible plus réaliste de 55 % en 2020, puis 60 % en 2021.

Une formation de qualité étant une nécessité pour toutes et tous, nous devons nous efforcer de maintenir les formations, voire de les renforcer, tout en maîtrisant les coûts.

➤ **Les commissions**

Les commissions ont rempli leurs rôles. Certaines (pédagogique, communication) continuent en augmentant leur nombre de participants, d'autres (indicateurs) vont assurer le suivi des projets de déploiement d'autres encore (CMO) sont passées en phase opérationnelle. Enfin, la commission éditoriale se poursuit en travail à distance.

➤ **Développement du CLIP**

- PACA : Ce début 2020 voit s'ouvrir de nouveaux établissements pour le CLIP en PACA : Nice, Grasse, Marseille Les Baumettes (salle informatique équipée par le CLIP), auxquels devraient se joindre, prochainement, Toulon la Farlède et Draguignan.
- RAA : La réouverture de Villefranche-sur-Saône, après 2 années d'interruption, est en cours. Le nouveau coordonnateur a su réunir des fonds issus de dons pour équiper la salle en nouveaux matériels.
- Il n'en reste pas moins que, pour transformer ces démarrages en succès, en particulier en région PACA, nous devons réaliser un fort investissement en formation des nouveaux bénévoles.

➤ **Pour conclure**

Je tiens à vous remercier, vous les bénévoles et adhérents pour vos efforts, votre implication personnelle, pour le temps passé auprès des personnes détenues et ce que vous apportez comme part de vous-mêmes.

Comme pour les années antérieures, notre talon d'Achille réside dans la faiblesse de certaines régions en raison du déficit de délégués régionaux ce qui entraîne, une difficulté à gérer l'activité existante et à la développer dans d'autres établissements où le CLIP est absent, Enfin, cette situation, ne facilite pas la communication entre les équipes locales. Tout ceci n'est que conjoncturel, l'exemple de PACA le démontre. Nos atouts sont plus forts que nos faiblesses. Il nous faut continuer à progresser en ce sens.

Le 3 mars 2020
Yvon CORVEZ
Président 2019-2020

Remerciements

La vitalité et l'efficacité du CLIP reposent sur l'engagement et le dynamisme de ses adhérents et sur la force des partenaires qui soutiennent son action. Nous remercions chaleureusement tous nos membres et tous nos partenaires pour l'attention et l'intérêt qu'ils ont portés au CLIP en 2019.

Nos partenaires :

- La Direction de l'Administration Pénitentiaire.
- Les Directions Interrégionales des Services Pénitentiaires.
- Les directions et les personnels de surveillance des établissements pénitentiaires.
- Les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation.
- Les Associations Socioculturelles Éducatives et Sportives des établissements Pénitentiaires.
- Les représentants de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, ainsi que les personnels des services de la Formation Professionnelle au sein des établissements.
- Le Ministère des Solidarités et de la Santé, les préfetures via le Fond Interministériel pour la Prévention de la délinquance (FIPD), le Ministère du Travail.
- L'Agence du Numérique.
- L'Agence Nationale du Service Civique.
- Les écoles d'ingénieurs, de commerce, de gestion, les facultés et les organisations d'étudiants qui assurent la promotion du CLIP.
- L'AFPA-Centre de Roubaix.
- Orange solidarité et la fondation Vinci.
- Les sociétés Harmonie Mutuelle et ATOS.
- Les associations France Bénévolat et Tous Bénévoles.
- Les donateurs de matériel.
- Les associations partenaires de la réinsertion sociale.
- Les donateurs particuliers.

Nos membres :

- Tous les bénévoles qui ont quitté le CLIP cette année, après avoir transmis le meilleur de leurs connaissances et de leur générosité.
- Tous les membres sympathisants, intervenants, coordonnateurs, permanents, délégués régionaux qui ont contribué tout au long de l'année à l'animation et au développement de l'association.

Page volontairement blanche

Fonctionnement et organisation

Créé en 1985, le Club informatique Pénitentiaire (CLIP) est une association loi 1901 à but non lucratif. Sa vocation est de former à l'informatique des personnes placées sous main de justice, dans une perspective de réinsertion sociale. L'objectif de ces ateliers est d'apporter et de maintenir les connaissances de ces personnes sur les techniques informatiques en évolution rapide et de leur apporter un soutien moral ainsi que les moyens de leur propre valorisation.

À ce jour, le CLIP est présent dans 48 établissements du milieu fermé en France métropolitaine, et l'association travaille à consolider sa présence dans ces établissements.

En 2019, l'association a enregistré 232 bénévoles ayant assuré des formations durant l'année, pour 255 adhérents cotisants.

37 étudiants sont également intervenus dans le cadre de convention-école, ainsi que 4 volontaires de Service civique

Au 31 décembre 2019, l'association comptait 185 bénévoles, 19 étudiants et 1 volontaire de service civique intervenant en détention.

Pour les stages AIDE (Activité Informatique D'Été), 21 étudiants sont intervenus au nom du CLIP dans le cadre de stages indemnisés¹, visant à maintenir autant que possible une activité durant les mois de juillet et d'août.

1. Organisation générale

Conformément à ses statuts l'association est organisée comme suit :

2. Instances

2.1. Assemblée Générale

Réunie une fois par an, elle approuve les actions menées dans l'année par l'association ainsi que les comptes. Elle fixe les grandes orientations à retenir pour l'année suivante et approuve le budget prévisionnel. Elle élit enfin les membres du Conseil d'Administration.

2.2. Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration prend les décisions et définit les orientations particulières du CLIP dans le cadre de ses statuts et dans le respect des décisions votées par l'Assemblée Générale. Il élit, parmi ses membres, un président, un secrétaire et un trésorier.

Avec l'appui des permanents du Siège, le Conseil d'Administration assure la gestion courante de l'association, son animation, la recherche de nouveaux champs d'intervention et des ressources financières qui lui sont nécessaires. Le Conseil d'Administration rend compte de ses actions à l'Assemblée Générale.

Au 31 décembre 2019, le Conseil d'Administration est composé des personnes suivantes :

- Joël BOISSOLES
- Bernard COMBAZ
- Yvon CORVEZ (président)

¹ Adhérents hors étudiants, volontaires de service civique.

- Isabelle de FRANCQUEVILLE (trésorière)
- Jean-Pierre LEGOFF
- Hélène MASSON (secrétaire)
- Yves MATHÉ
- Hervé ROMIEUX
- Alain SÉMERY

2.3. Siège

Le Siègne de l'association fonctionne avec des permanents (actuellement une salariée à temps partiel) et des bénévoles qui travaillent en étroite collaboration avec le Conseil d'Administration. Le Siègne a plus particulièrement en charge le secrétariat administratif, la communication, le recrutement, l'organisation de la formation, la trésorerie et la saisie comptable.

Le Siègne est la plaque tournante de l'association. Il recherche les sources de financement au niveau national pour pérenniser et développer l'activité du CLIP. Il développe les liens avec les institutions et les associations. Il centralise les informations et anime la communication en direction de l'ensemble des sites d'intervention. Il est un lieu d'échange et d'écoute.

En outre, le Siègne gère le fichier des adhérents et assure l'organisation générale des Activités Informatiques D'Été (congés scolaires).

2.4. Délégations régionales

L'association est organisée territorialement en délégations régionales qui épousent les limites des Directions Interrégionales des Services Pénitentiaires.

Le délégué régional est le représentant de l'association auprès des administrations régionales, des collectivités locales, des autres associations et des membres locaux du CLIP. À ce titre, il gère le développement de l'association au niveau régional.

Chaque région est, en principe, autonome financièrement et doit trouver son financement auprès de partenaires tels que les collectivités territoriales. Il faut noter la difficulté pour certaines régions à trouver ces financements.

Outre cet aspect, les régions informent le Siègne des nouvelles implantations effectuées et des décisions importantes d'investissements. En retour, le Siègne informe régulièrement les délégués régionaux des travaux effectués, des actions à mener et des décisions prises concernant l'activité de l'association.

Le coordonnateur est le représentant de l'association auprès de l'établissement pénitentiaire. À ce titre, il prend toutes décisions sur le développement de l'association au niveau de l'établissement. Il rend compte régulièrement de sa gestion au délégué régional.

Les délégations régionales où le CLIP est présent sont les suivantes :

Région pénitentiaire (<i>région administrative</i>)	Région CLIP
Grand Est	Est
Île-de-France	Île-de-France
Sud (Occitanie)	Midi Pyrénées Languedoc Roussillon (MPLR)
Grand Nord (Hauts de France)	Nord
Ouest (Bretagne - Pays de Loire - Normandie)	Ouest
Sud - Est (Provence - Alpes-Côte d'Azur)	Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA)
Centre-Est (Rhône-Alpes – Auvergne)	Rhône-Alpes-Auvergne (RAA)
Sud - Ouest (Nouvelle Aquitaine)	Sud - Ouest

À ce jour, les délégations, Est, Sud - Ouest, Rhône-Alpes-Auvergne et Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon sont à la recherche d'un(e) bénévole pour occuper le poste de délégué régional.

2.5. Conseil des délégués régionaux

Constitué de tous les délégués régionaux en exercice, le Conseil des délégués régionaux n'est pas une instance de décision mais de conseil. Il constitue une force de réflexion à long terme et de proposition au Conseil d'Administration.

Ses principales missions consistent à assurer le lien entre le terrain et le Conseil d'Administration, garantir l'application du cadre de cohérence des actions de l'association, proposer les évolutions d'orientation qu'il juge pertinentes ou nécessaires, conduire des réflexions de long terme et faciliter la communication entre les régions.

Page volontairement blanche

Bilan national de l'activité

1. Actions de formation en milieu fermé

1.1. Bilan qualitatif

Les formations s'articulent principalement autour de trois axes majeurs : les sessions d'initiation à la bureautique, des sessions orientées vers les usages domestiques et des sessions ouvertes sur diverses applications de l'informatique.

1.1.1. Bureautique

Ce type de formation est d'abord destiné aux personnes débutantes qui désirent apprendre à utiliser un ordinateur pour un usage de base.

Beaucoup de participants connaissent peu, voire pas du tout, l'informatique au moment de leur inscription aux formations CLIP. Dans un premier temps, il leur est proposé une familiarisation avec l'outil informatique, son fonctionnement général et les fonctions de base des différents logiciels.

Une fois cette étape franchie, ils reçoivent une formation à une activité informatique particulière :

- Traitement de texte et/ou tableur (de plus en plus avec des logiciels libres), voire bases de données ;
- Présentations et diaporama : cette activité sera sans doute rarement utilisée par les participants à leur sortie, mais elle permet une formation attractive qui inclut l'apprentissage de la machine, l'utilisation des concepts de traitement de texte et la manipulation de dessins et d'images.

Les participants déjà initiés peuvent suivre le même type de formation, mais à un niveau plus avancé, notamment pour se perfectionner en traitement de texte ou en tableur.

Le choix d'une activité particulière résulte d'une concertation entre l'intervenant et le participant qui tient compte de ses souhaits, de ses capacités et des formations que le CLIP est à même de proposer dans l'établissement pénitentiaire concerné. Ces dernières varient d'un établissement à l'autre, en fonction des compétences des formateurs et des règles informatiques locales.

1.1.2. Usages domestiques

L'informatique a massivement pénétré le milieu personnel avec Internet comme point d'entrée de la plupart des utilisations, que ce soit avec un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Cela a poussé le CLIP à proposer de nouveaux contenus centrés sur la résolution de scénarios de la vie quotidienne utilisant plusieurs logiciels.

• **Les cent exercices**

Ce jeu d'exercices développé par la Commission pédagogique vise à mettre le participant en situation d'utilisation des logiciels bureautiques telle qu'elle se présente au quotidien. Il permet de réaliser des scénarios simples, nécessitant l'utilisation d'un seul logiciel, ou plus avancés, mettant en œuvre plusieurs applicatifs. L'organisation de ces 100 exercices sous une forme progressive ainsi qu'un certain nombre de corrections et d'améliorations ont été apportées dans la nouvelle version mise à disposition fin 2019.

• **Module « Usages Grand Public de l'Informatique » (UGPI)**

Ce module inclut le basique des applications de bureautique, la retouche d'images et les fonctionnalités de l'internet et de la messagerie (sur le simulateur CLIPeNET). En ce qui concerne ce dernier aspect, il ne s'agit pas d'apprendre à utiliser un navigateur ou un client de messagerie particulier, mais à se servir correctement des fonctionnalités de l'internet telles que décrites dans les référentiels B2i ou PIM.

Le logiciel CLIPeNET est progressivement abandonné dans son utilisation, au profit de Wikipédia et d'Éducipédia (développé par un Clipien) à la fois plus simples et plus riches d'utilisation

- **Projets « multi-applications »**

Il ne s'agit plus, ici, de s'initier à un logiciel spécifique, mais d'apprendre à réaliser des « documents numériques » à l'aide de plusieurs logiciels : vidéo sur le tri sélectif, diaporama sur le réchauffement climatique, etc.

- **Wikipédia**

L'utilisation de Wikipédia, version hors-ligne, tend à se développer. Elle présente plusieurs avantages :

- C'est une ressource d'images pour la réalisation d'exercices. ;
- La logique de recherche se rapproche de celle des moteurs de recherches sur Internet. Cela permet d'initier le participant aux différentes problématiques liées à la recherche (choix des mots clés, analyse critique du résultat...) ;
- Son utilisation est une activité ludique et enrichissante ;
- Nous proposons en complément la mise en place d'Éducédia qui constitue entre autres une base de connaissances à dispositions des apprenants leur permettant d'évoluer dans leurs apprentissages avec une certaine autonomie.

1.1.3. Sessions plus diversifiées

Elles vont de l'initiation à la programmation à l'utilisation de logiciels plus spécifiques.

- **Programmation**

Quelques équipes du CLIP offrent un module d'initiation à la programmation :

- Création de pages Web par programmation directe en HTML. Même s'il est peu probable qu'à leur sortie, les participants créent leurs propres pages Web, ce module leur permet de réaliser assez rapidement des pages attractives, tout en exigeant de leur part la rigueur qu'impose la programmation. Cela démythifie la programmation et permet d'appréhender ce qu'est un site Web au-delà de ce qui s'affiche à l'écran ;
- Programmation en Python ou développement de jeux ;
- Programmation Scratch. Cette application prend rapidement de l'essor, apportant dans une approche ludique les bases de l'algorithmique et de la programmation.

- **Dessin, traitement d'images**

Plusieurs établissements offrent une initiation au dessin et au traitement d'images ou de photos, avec les logiciels libres GIMP et Photofiltre.

Un module d'initiation au dessin 3D a également été expérimenté. Il permet de mettre en œuvre les aptitudes graphiques des participants et de stimuler leur représentation de l'espace en trois dimensions. Les logiciels FreeCad et Art of illusion sont utilisés.

- **Informatique appliquée à la robotique**

Un projet pédagogique a été élaboré autour d'un automate comportant plusieurs degrés de liberté, que l'on commande à l'aide d'un PC en utilisant un logiciel de programmation. Après la formation, le stagiaire doit avoir acquis quelques éléments de programmation et découvert quelques applications pratiques. Il faut cependant noter que ce type de formation rencontre assez peu de succès en détention en particulier du fait du turnover des détenus.

1.2. Bilan quantitatif

1.2.1. Statistiques générales

L'activité du CLIP sera analysée au regard des critères suivants :

- Nombre d'heures x intervenants : cette statistique correspond au nombre d'heures qui ont été assurées par les intervenants du CLIP, bénévoles, étudiants et volontaires de service civique (face à face pédagogique uniquement) ;

- Nombre de participants (>=3 sces) : il s'agit du nombre de personnes incarcérées (participants) différentes qui ont suivi une activité CLIP ; ne sont comptabilisées que les personnes ayant suivi au moins trois séances ;
- Nombre de participants (>=1 sce) : il s'agit du nombre total de participants qui ont suivi une activité CLIP ; tous sont comptabilisés dès lors qu'ils ont participé à au moins une séance ;
- Nombre total d'heures x participants : il s'agit du nombre d'heures de formation dispensées, multiplié par le nombre de participants ayant assisté à chaque séance (tous les participants sont comptabilisés) ;
- Moyenne d'heures par participants : il s'agit du nombre total d'heures x participants divisé par le nombre total de participants ;
- Nombre d'intervenants¹ : il s'agit des intervenants bénévoles, étudiants et volontaires de service civique en activité au 31 décembre (hors Activité Informatique D'Été).

1.2.2. Formation dispensée

Le tableau suivant présente le périmètre d'intervention des délégations régionales du CLIP.

Délégations Régionales	Nombre d'établissements dans lesquels CLIP est intervenu en 2019	Nombre d'établissements dans lesquels CLIP est intervenu en 2018
Est	1	1
Île-de-France	11	11
Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon	1	1
Nord	7	7
Ouest	15	15
Provence-Alpes Côte d'Azur	1	1
Rhône-Alpes Auvergne	8	8
Sud-Ouest	4	4
TOTAL	48	48

Nota : un établissement peut recouvrir plusieurs quartiers et/ou régimes de détention

Le nombre d'établissements est stable

¹ Le nombre d'intervenants est compté par quartier (hommes, femmes, mineurs) et par établissement. Certains intervenants exerçant dans plusieurs quartiers / établissements, le total par région et le total national ne sont pas obligatoirement la somme des intervenants par quartier.

Les tableaux qui suivent présentent le bilan de l'activité 2019.

Activité totale, tous intervenants confondus

Région	Quartier	Nb intervenants	H x intervenants	Participants. >= 3	Total participants	H x participants	Moyenne heures
Est	Total	2	102	18	23	1 353	58,8
	Hommes	1	51	15	20	1 200	60,0
	Femmes	1	51	3	3	153	51,0
Île-de-France	Total	45	4 701	496	759	12 926	17,0
	Hommes	40	4 482	463	708	12 294	17,4
	Femmes	5	219	33	51	632	12,4
Midi-Pyrénées - Languedoc-Roussillon	Total	4	186	37	49	542	11,1
	Hommes	4	186	37	49	542	11,1
Nord	Total	25	1 739	136	235	4 314	18,4
	Hommes	18	1 461	104	163	3 791	23,3
	Femmes	7	232	29	58	474	8,2
	Mineurs	0	46	3	14	49	3,5
Ouest	Total	81	3 520	425	735	8 935	12,2
	Hommes	68	3 136	389	676	8 431	12,5
	Femmes	13	384	36	59	504	8,5
Provence – Alp ² es-Côte d'Azur	Total	5	274	51	83	674	8,1
	Hommes	5	274	51	83	674	8,1
Rhône-Alpes - Auvergne	Total	48	4 108	441	705	9 364	13,3
	Hommes	45	3 817	389	617	8 472	13,7
	Femmes	3	291	52	88	893	10,9
Sud - Ouest	Total	11	477	66	197	1 469	7,5
	Hommes	9	414	59	180	1 373	7,6
	Femmes	2	63	7	17	96	5,6
	Total	2	102	18	23	1 353	58,8
Total		209	15 107	1 670	2 786	39 577	14,2

2 786 personnes détenues ont participé au moins une fois à un atelier CLIP. 60 % d'entre elles ont suivi plus de 3 séances. La moyenne de participation est de 3 personnes par séance.

Évolution par rapport à 2018

Région	Année	Nombre d'inter-venants au 31/12	Nombre d'heures x inter-venants	Nombre de participants 3 séances ou plus	Nombre total de participants	Nombre total d'heures x participants	Moyenne d'heures par participant
Est	2019	1	102	18	23	1 353	58,8
	2018	1	210	33	47	1 150	24,5
Île-de-France	2019	44	4 701	496	759	12 926	17,0
	2018	51	4 473	521	732	12 417	17,0
Midi-Pyrénées - Languedoc-Roussillon	2019	5	186	37	49	542	11,1
	2018	4	148	16	32	416	13,0
Nord	2019	24	1 739	136	235	4 314	18,4
	2018	28	1 930	166	316	5 104	16,2
Ouest	2019	68	3 520	425	735	8 935	12,2
	2018	82	3 294	385	744	9 147	12,3
Provence - Alpes-Côte d'Azur	2019	5	274	51	83	674	8,1
	2018	4	246	21	61	525	8,6
Rhône-Alpes - Auvergne	2019	48	4 108	441	705	9 364	13,3
	2018	48	3 567	455	654	9 650	14,8
Sud - Ouest	2019	10	477	66	197	1 469	7,5
	2018	12	530	78	164	1 085	6,6
Total	2019	205	15 107	1 670	2 786	39 577	14,2
	2018	204	14 398	1 675	2 750	39 493	14,4

Le niveau d'activité demeure stable, montrant une augmentation des heures d'intervention ainsi que du nombre de participants ayant suivi plus de 3 séances. Par contre, la moyenne du temps passé par participant aux activités diminue.

1.2.3. Formation dispensée par des étudiants en période de vacances scolaires : Activité Informatique D'Été

Le tableau suivant présente le bilan de cette activité informatique d'été.

Région	Année	Nb d'intervenants	Nombre total de mois	Heures x intervenants	Nb total de participants (>= 1 sce)	Heures x participants totales	Moyenne d'heures (par particip.)
Ile de France	2019	6	6	545	204	1 553	7,6
	2018	6	6	429	239	1 504	6,3
	Variation	0%	0%	27%	-15%	3%	21%
Nord	2019	3	3	238	76	788	10,4
	2018	3	3	246	93	819	8,8
	Variation	0%	0%	-3%	-18%	-4%	18%
Ouest	2019	6	4	298	140	1342	9,6
	2018	3	2	150	36	802	22,3
	Variation	100%	100%	98%	289%	67%	-57%
RAA	2019	7	7	725	254	3 123	12,3
	2018	5	4	333	140	1 177	8,4
	Variation	40%	75%	118%	81%	165%	46%
Sud - Ouest	2019	1	1	40	21	138	6,6
	2018						
	Variation	n/s	n/s	n/s	n/s	n/s	n/s
Total	2019	23	23	1 845	695	6 943	46,4
	2018	17	15	1 158	508	4 302	45,8
	Variation	35%	53%	59%	37%	61%	1%

Nota : les pourcentages indiquent la variation par rapport à 2018.

Par rapport à 2018, l'activité d'été est en très forte augmentation. 23 stagiaires sont intervenus (soit 21 ETP), La croissance du nombre total d'heures suivi par les détenus est de 2 641 heures soit + 61%. Nous avons cette année été à même de recruter les candidats souhaités.

1.2.4. Analyse par profil d'intervenants.

En 2019, 273 intervenants ont exercé une activité en détention. Parmi eux, 232 adhérents, 37 étudiants et 4 volontaires en service civique.

Au 31 décembre 2019, 205 intervenants sont actifs dont 185 adhérents, 37 étudiants et 1 service civique en Île-de-France.

L'apport des étudiants AIDE est significatif (17,5 %). Les volontaires en service civique effectuent 25 heures par semaine. Chacun apporte donc une contribution équivalente à 6 bénévoles intervenant une fois par semaine.

1.3. Validation des acquis

En bureautique, et pour les détenus ayant atteint un niveau suffisant, le CLIP propose une validation des acquis dans le cadre d'un partenariat avec l'Association pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA). 146 certificats ont été délivrés en 2019, en forte progression par rapport à 2018.

Par ailleurs, le CLIP participe à la préparation des détenus au B2i de l'Éducation Nationale. Aucune statistique précise ne permet d'en mesurer l'ampleur, mais les bénévoles du CLIP sont souvent sollicités par l'Éducation Nationale pour apporter leur concours à ces validations.

Validation des acquis en bureautique

Placée dans le cadre d'un partenariat avec l'AFPA, cette validation concerne les formations en traitement de texte, tableur et bases de données (logiciels libres ou du commerce).

Le tableau qui suit dresse le bilan des épreuves passées et réussies dans le cadre de l'obtention d'une validation AFPA en bureautique.

Région / établissement	Traitement de texte	Tableur niveau 1	Tableur niveau 2	Base de données	Total général
Nord	5	1			6
Arras	3	1			4
Lille	2				2
IDF	46	16	5	1	68
Bois d'Arcy	7	2			9
Fleury	7	1			8
Fresnes	11	6	4	1	22
Nanterre	21	7	1		29
Ouest	17	10			27
Angers	1				1
Brest	2	6			8
Nantes CD	1				1
Nantes MAF	1				1
Nantes-MA	1				1
St-Brieuc	11	4			15
RAA	29	12	3	1	45
Lyon-Corbas	26	11	3	1	41
St-Etienne-La Talau- dière	1				1
Varces (CD)	1				1
Varces (MA)	1	1			2
Total général	97	39	8	2	146
<i>Rappel 2018</i>	<i>63</i>	<i>26</i>	<i>3</i>	<i>0</i>	<i>92</i>

La réussite à un test AFPA permet à beaucoup de personnes détenues d'obtenir leur premier « diplôme ». Le traitement de texte étant le plus abordable est logiquement le plus passé. Le nombre de tests réussis en tableur est encourageant car la préparation est plus longue et nécessite une assiduité du participant.

B2i (Brevet Informatique et Internet)

Dans beaucoup d'établissements, les bénévoles forment les participants au B2i, en collaboration avec le personnel de l'Éducation Nationale, seul habilité à délivrer ce brevet.

Il comporte l'apprentissage des services de l'internet et des principaux outils de bureautique : traitement de texte, tableur, présentation, base de données, sécurité et législation. CLIPeNET est un outil parfaitement adapté pour former aux services de l'internet en support du B2i. Il constitue aussi un socle utile pour la poursuite de formations plus avancées.

Aucune comptabilisation précise des B2i délivrés avec l'aide du CLIP n'est faite sur l'ensemble des sites où il est présent. Le B2i est progressivement appelé à être remplacé.

2. Actions en milieu ouvert

Le CLIP a démarré cette année une nouvelle activité en direction des personnes placées sous main de justice en milieu ouvert. Cette activité a pris la forme de « programmes collectifs » adressés aux personnes condamnées à des travaux d'intérêt général.

2.1. Bilan qualitatif

Nous avons cette année mis au point le programme, consolidé l'équipe parisienne, développé une expérimentation à Paris et le processus de déploiement a démarré.

- Le programme collectif est nommé « Vers un usage critique et responsable de l'internet ». Il comprend plusieurs modules et se déroule sur cinq jours. La commission CMO l'a conçu, a développé le matériel pédagogique et a acheté dix tablettes pour permettre de mener l'expérimentation.
- Une équipe parisienne de 5 Clipiens s'est constituée et s'est approprié ce programme.
- Deux programmes d'une semaine ont été exécutés, l'un sous le contrôle de l'équipe CMO nationale et le second sous le contrôle de l'équipe CMO parisienne. Nous avons tiré de cette expérimentation les principaux enseignements suivants :
 - Le programme défini est pertinent et suscite l'intérêt de son public ; Le SPIP constitue sans difficulté des groupes d'une dizaine de participants mais doit toutefois veiller à n'orienter sur ce programme que des candidats aptes à se concentrer sur ce thème dans la durée.
 - Le programme doit être flexible et s'adapter en fonction des demandes et de la concentration des participants.
 - Les tablettes que nous avons achetées semblent ne pas correspondre tout à fait au besoin. Il faudra réfléchir aux prochains investissements en fonction de l'usage précis que l'on veut en faire.
 - L'animation en binôme est souhaitable car plus vivante et moins exigeante pour les animateurs.
 - La difficulté principale est de capter l'attention des participants dans la durée. Il faut continuer à réfléchir aux moyens de relancer la dynamique du groupe lorsqu'on commence à la perdre : les exercices pratiques, les vidéos, les quizz. L'animateur doit avoir à sa disposition une variété d'outils à utiliser au moment approprié.
- Démarrage du déploiement
 - Le déploiement est désormais possible partout où une équipe de trois ou quatre Clipiens se constitue dans le but de le mettre en œuvre. Avant de démarrer l'équipe devra s'approprier le programme, demander l'habilitation du tribunal de première instance compétent et signer une convention avec le SPIP.
 - Trois équipes sont d'ores et déjà constituées (Nantes et La Roche-sur-Yon, Rennes, Lyon et Saint-Etienne) avec pour objectif de démarrer les programmes dans le courant de l'année 2020.
 - Des demandes de subvention seront faites en 2020 pour l'acquisition du matériel informatique nécessaire.

2.2. Bilan quantitatif

Nous avons réalisé deux programmes en 2019 :

Lieu	Date	Nb de participants premier jour	Nb participants dernier jour	Nb animateurs CLIP
Paris	25 février – 1 ^{er} mars	9	8	5 (équipe nationale)
Paris	24 mai – 28 mai	6	6	3 (équipe parisienne)

3. Formation des formateurs

Le CLIP attache une grande importance à la formation de ses intervenants afin que :

- les nouvelles recrues abordent leurs interventions en confiance et avec la sérénité nécessaire en milieu carcéral ;
- les plus anciens améliorent la qualité technique et pédagogique de leurs interventions, gages d'efficacité auprès des participants et d'attractivité des formations.

L'ensemble de ces formations sont aussi l'occasion de fédérer les bénévoles autour de valeurs communes, de leur permettre de tisser des liens entre eux et, par-là, de développer le sentiment d'appartenance au CLIP au sein d'équipes dispersées sur le territoire national.

3.1. Formation initiale

L'intégration des nouvelles recrues est assurée, localement, par les anciens au travers de la coanimation de séances et, au niveau national, en proposant un stage d'accueil des nouveaux formateurs.

Quatre sessions d'accueil des nouveaux formateurs ont été organisées en 2019. Jusqu'à présent d'une durée de deux jours, une session sur une journée a été proposée cette année pour répondre à la demande de Clipiens pour lesquels 2 jours en semaine n'étaient pas envisageables. La première session d'une journée a été organisée le samedi suivant la journée nationale.

Ces stages s'articulent autour des deux axes majeurs suivants :

- la connaissance du CLIP, de ses valeurs et de ses règles de fonctionnement ;
- la préparation au rôle de formateur en établissement pénitentiaire :
 - connaissance de la population carcérale et du système pénitentiaire,
 - appropriation des outils (pédagogiques, réglementaires, éthiques, fonctionnels, etc.),
 - déontologie et règles d'intervention.

25 nouveaux adhérents ont suivi la formation d'accueil. Cela ne représente que 37 % des nouveaux adhérents. La formation assurée localement donne l'essentiel des informations nécessaires, mais un effort doit être fait pour que tous les nouveaux formateurs puissent participer à ce stage. De nombreuses personnes de province ne peuvent ou ne souhaitent pas se déplacer sur Paris pour des formations.

Pour tenir compte de cette demande, il va être nécessaire de donner des formations en province (en particulier pour les formations des nouveaux arrivants).

3.2. Formation continue

Des formations techniques et pédagogiques sont proposées aux niveaux national et régional.

- ***Au niveau national***

Les stages suivants ont été organisés en 2019 au titre de la formation continue des Clipiens :

- Trois consacrés à l'accompagnement des personnes détenues et à une présentation des outils et des méthodes pédagogiques ;
- Un sur la valorisation d'un parcours pénitentiaire ;
- Quatre formations techniques sur les logiciels bureautiques ;
- Deux formations au langage Scratch ;
- Une formation à la mise à jour du site internet de l'association destinée aux membres des commissions éditoriale et pédagogique, ainsi qu'aux permanents du siège.

Ces stages se sont tenus soit dans les locaux du Siège, pour 11 d'entre elles, les autres en région (Lyon, Bordeaux et Riom).

- ***Au niveau régional***

Les délégués régionaux sont vivement invités à réunir régulièrement les coordonnateurs des sites de leur région pour un partage d'expériences et une meilleure connaissance mutuelle.

Ils peuvent aussi mettre en œuvre les modules de formation d'intervenants disponibles au CLIP en fonction des besoins de leurs équipes (GIMP, robotique, fonction avancées du traitement de texte, fonction avancées du tableur, bases de données, utilisation des outils collaboratifs, UGPI et écoute en formation).

- ***Au niveau local***

Il s'agit de réunions avec ordre du jour préparé par le coordonnateur au cours desquelles les intervenants échangent entre eux, tant sur la prison que sur le matériel, les participants, les exercices, etc. Ce type de réunion est particulièrement vivant dans certains sites.

3.2.1. Participants aux formations

65 Clipiens ont participé en 2019 à au moins une formation, pour un total de 155 journées.

Les régions RAA et Sud-Ouest, jusqu'à présent sous-représentées, reviennent, du fait des formations sur place, à un niveau plus élevé. La région Ouest est notamment sous représentée.

3.3. Orientation 2020

L'accent sera mis sur :

- La participation accrue de nouveaux bénévoles au stage d'accueil. Pour ce faire en plus des formations organisées sur Paris, nous devons organiser des stages en province à la demande. Par ailleurs, a formation initiale des étudiants AIDE et des volontaires en service civique est nécessaire ;
- 2 stages de formation « Savoir être et savoir faire » ;
- Des stages techniques (Scratch et Wiki..) ainsi que sur demande des stages bureautiques géographiquement ciblés...

4. Conditions de la formation

4.1. Méthodes pédagogiques

Au CLIP, les méthodes pédagogiques varient d'un établissement à l'autre en fonction des contenus de formation et des choix des équipes locales de Clipiens.

Elles reposent toutes sur un apprentissage pratique à base d'exercices adaptés au niveau et aux besoins des participants, en évitant les apports à caractère théorique ou scolaire. Elles visent à transmettre la connaissance des fonctionnalités des logiciels (ex : copier/coller, imprimer, rechercher, etc.) qui sont les mêmes d'une version de logiciel à l'autre (MS Office vs Libre office), plutôt que celle des modes opératoires largement dépendants de la version de logiciel utilisée

Deux méthodes principales ont cours au CLIP :

- Une progression pas à pas en suivant en toute autonomie un manuel ou un tutoriel ;
- La réalisation d'exercices ciblés, l'intervenant dispensant les explications nécessaires au fur et à mesure de l'apparition de nouvelles fonctionnalités.

La première est de type « autoformation tutorée » et permet au stagiaire de progresser seul pendant que l'intervenant peut partager son temps avec les autres participants.

La seconde, plus globale, s'appuie sur des exercices de difficultés variables consistant à produire un document numérique. Elle facilite l'appropriation des connaissances par les participants tout en étant plus exigeante pour l'intervenant.

4.2. Développements pédagogiques

L'adaptation aux évolutions de l'informatique et le souci de mettre à jour les compétences des formateurs requièrent des développements pédagogiques de la part du CLIP.

- ***Les « cent exercices »***

Cet ensemble, produit par la Commission pédagogique en deux parties, est maintenant largement utilisé. Ces exercices font appel à différents logiciels, chacun visant la production d'un document numérique. À noter que ces exercices ont été revus et hiérarchisés dans l'ordre des difficultés en fin 2019.

- ***Scratch***

Ce logiciel, installable et utilisable sans accès à Internet, permet une approche ludique de la programmation. Il évite l'appréhension du codage et de la syntaxe et permet de développer la créativité.

- ***Wikipédia***

La version « hors-ligne » est installée dans plusieurs établissements. Elle rencontre un franc succès auprès des participants. C'est également une ressource intéressante pour varier les illustrations des différents exercices. Cet outil sera complété par un ensemble de bibliothèques de connaissance Educédia.

- ***Clip en milieu ouvert***

Compte tenu de son démarrage prometteur, CMO va être déployé dans d'autres sites et régions.

- ***Informatique et environnement***

Le matériel informatique est généralement convenable et l'environnement logiciel est plutôt bien adapté aux formations dispensées par le CLIP en bureautique, l'utilisation de la suite logicielle Libre Office est maintenant d'usage courant.

Les difficultés rencontrées quant aux restrictions à l'utilisation des clés USB par les intervenants, handicapent la préparation des ateliers et la mise à niveau des configurations informatiques. La nouvelle convention 2020/2022 doit apporter bon nombre de réponses positives sur ce point et de manière générale sur le matériel et les logiciels utilisés en détention.

Les relations avec tous les partenaires des établissements sont globalement excellentes, même si la disponibilité des référents est parfois insuffisante pour assurer de manière satisfaisante le recrutement des participants et leur « appel » dans les créneaux horaires prévus.

5. Journées nationales

La journée nationale a eu lieu en novembre avec la participation d'une avocate au pénal, Céline Le Goff autour du sujet, « les institutions face à la violence faite aux femmes ».

Les prochaines journées sur deux jours sont prévues en 2021.

6. Commissions

6.1. Commission pédagogique

Sa mission est de produire des supports pédagogiques avec enrichissement de l'existant et de proposer des évolutions des pratiques. De nouveaux tests AFPA vont être proposés avec la création de nouveaux ; L'équipe sera renforcée par l'arrivée d'une nouvelle Clipienne.

6.2. Commission éditoriale du site Internet

Elle se charge de l'homogénéisation du contenu du site du CLIP, de sa mise à jour ainsi que de l'amélioration de son ergonomie. La commission éditoriale continuera à travailler en équipe 'à distance'

6.3. Commission supports de communication

Sa mission est d'identifier les supports de communication nécessaires et d'en définir le fond et la forme. Ses propositions seront soumises au Conseil d'administration en 2019. Le travail de l'équipe se poursuit avec de nouveaux bénévoles. Un certain nombre de documents sont déjà disponibles et seront diffusés en cours d'année.

6.4. Commission indicateurs

La commission a proposé de nouveaux indicateurs qui seront produits dans le cadre du contrat de partenariat avec l'A.P.

Ceux-ci seront progressivement mis en place, le rôle de la commission sera dorénavant d'assister les Délégués Régionaux et les coordonnateurs dans leur déploiement.

7. Communication interne et externe

7.1. Communication interne

Le CLIP a poursuivi l'amélioration de son site Internet, engagée en 2015 afin de moderniser son interface, de rationaliser la présentation de l'information et de rendre plus pratique son utilisation.

Les adhérents sont régulièrement informés des événements nationaux et des formations organisées par le Siège.

Il apparaît nécessaire de mettre à disposition des Clipiens anciens ou nouveaux, un livret d'accueil qui donnera l'essentiel des informations à chaque membre de l'association.

La commission communication pourrait prendre en charge ce nouveau projet.

7.2. Communication externe

En 2019 le CLIP a participé à un certain nombre d'événements dont un reportage sur le CLIP et ses activités sur une radio locale d'Île-de-France.

Par ailleurs, la participation de certaines équipes du CLIP aux JNP (journées nationales des prisons) à l'activité nationale de la FARAPEJ (forum, relations avec les associations) contribuent à la notoriété du CLIP auprès du monde associatif et des institutions.

8. Recrutement des bénévoles

Le recrutement de bénévoles constitue une part significative de l'activité des permanents et bénévoles du Siège, des délégués régionaux et des coordonnateurs qui s'attachent à remplacer sans délai les partants pour garantir la continuité des formations.

Chaque année, environ 20 % des bénévoles quittent le CLIP. Les efforts de recrutement réussissent à maintenir l'effectif global autour de 200 intervenants.

La recherche est faite à la fois au niveau national et régional :

- Sur internet, grâce à des annonces sur différents sites en particulier France Bénévolat et Tous Bénévoles ;
- par des annonces dans des journaux ;
- par des participations à des forums ;
- via des contacts avec d'autres associations et avec les partenaires du CLIP.

Les bénévoles étant la véritable force vive de l'association, le recrutement restera une priorité dans la durée.